Zeitschrift: Schweizerisches Jahrbuch für Musikwissenschaft

Herausgeber: Neue Schweizerische Musikgesellschaft

Band: 2 (1927)

Artikel: Achtzehn Briefe von Hector Berlioz an den Winterthurer Verleger J. Rieter-Biedermann

Autor: Fehr, Max

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835049

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Achtzehn Briefe von Hector Berlioz

an den Winterthurer Verleger J. Rieter-Biedermann.[1]

Mitgeteilt von Max Fehr (Winterthur).

1.

Mon cher Monsieur,

Je viens de vous envoyer, par l'intermédiaire de la Maison Brandus,[2] un paquet contenant les *Nuits d'Eté* en partition manuscrite id. gravure avec Piano (*nouvelle édition* corrigée) plus *Le Spectre de la Rose* manuscrit et le *Lamento* manuscrit (avec piano). C'est d'après ces deux manuscrits qu'il faudra graver l'édition de piano, ces deux morceaux étant transposés.

Soyez assez bon pour m'avertir aussitôt que le paquet sera entre vos mains. Il faudra, d'après ce que je viens de vous dire, reporter les paroles allemandes de l'exemplaire de Cornelius sur celui que je vous envoie.

St. Heller,[3] que je viens de voir, vous prie de vouloir bien l'excuser pour le moment. Il a encore divers engagements à remplir qui l'occupent entièrement. Aussitôt qu'il sera libéré envers ses éditeurs, il s'empressera de vous écrire.

Voulez-vous examiner la question que je vais vous soumettre et me répondre à ce sujet.

---

[1] Die folgenden Briefe wurden uns von hiesigen privaten Kreisen freundlichst zum Abdruck überlassen. Teilweise waren sie noch von Dr. R. Astor, dem Inhaber des Rieterschen Zweighauses in Leipzig, einem Winterthurer Interessenten in Kopie zur Verfügung gestellt worden. Brief No. 10 aus der Autographensammlung unseres Mitarbeiters Dr. R. Hunziker, füllt willkommen eine Lücke in der Reihe.

[2] Siehe Anmerkung zu Brief 7.

[3] Stephen Heller (1814 Pest — 1888 Paris), Pianist, lebte in Paris, wo er mit Liszt, Chopin und Berlioz befreundet war. Als Komponist von Schumann empfohlen.

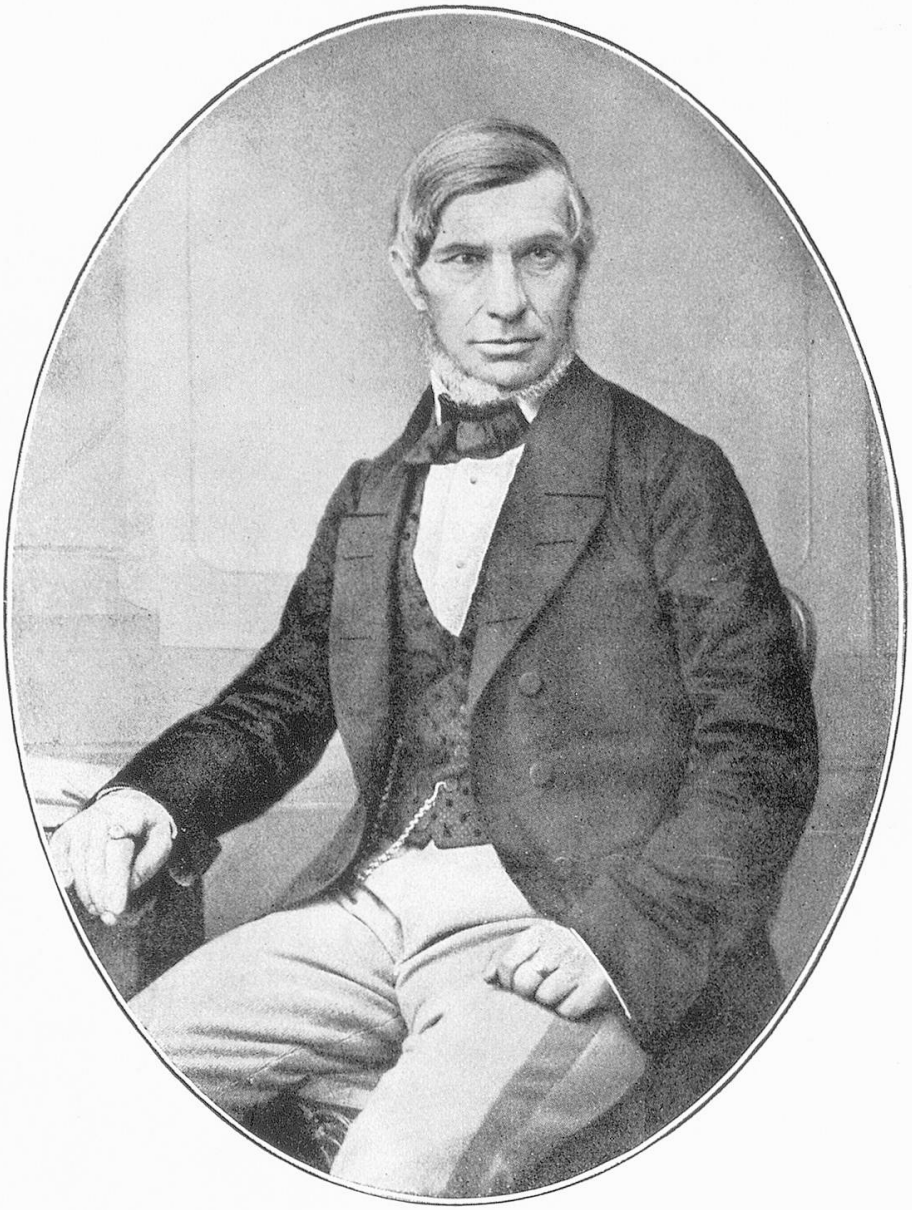

Johann Melchior Rieter-Biedermann,

Musikverleger in Winterthur.

(1811—1876.)

Il n'existe pas de partition (ni avec piano, ni avec orchestre) de ma symphonie *Romeo et Juliette* avec paroles allemandes. C'est un grand obstacle à la popularisation de cet ouvrage en Allemagne. La traduction existe cependant, (on la retouche ici en ce moment,) mais elle n'est pas placée sous les paroles dans la partition gravée. Vous conviendrait-il de tenter cette publication? Si vous ne vouliez publier que la partition de piano, je la ferais faire ici sous mes yeux. Les fragments à quatre mains qu'on en a arrangés jusqu'à présent, ne me satisfont nullement. Il faut que cela soit pour deux mains et très jouable. Et cela se peut, en ajoutant peut-être un violon ou un alto dans certains endroits.

Ce serait, je crois, d'un certain intérêt pour le public musical allemand.

En attendant votre réponse, je suis, mon cher Monsieur,
votre tout dévoué

19 rue Boursault
1er avril 1856

Hector Berlioz

2.

Mon cher Monsieur,

Je viens de recevoir votre lettre et les deux cent quarante francs qu'elle contenait. Je commençais à craindre que le manuscrit des *Nuits d'Eté* n'eût été perdu au chemin de fer et je venais de vous écrire à ce sujet. Il est vraiment déplorable que ce service soit si mal fait.

Je vous remercie de vos bonnes dispositions à l'égard de *Romeo et Juliette*, et je consens d'autant plus volontiers à attendre quelques mois pour cette publication que la partition de piano n'existe pas, qu'il faut la faire et que c'est un travail fort délicat et fort long. Je le ferai moi-même avec l'aide de plusieurs pianistes

et d'un poète allemand qui surveillera l'arrangement des paroles pour la prosodie etc.

Vous avez raison pour la grande partition, elle est trop répandu déjà pour qu'il y ait quelque avantage à la réimprimer en Allemagne.

Quant aux conditions, soyez assuré que je les réduirai à une indemnité de mon temps et des frais de copie.

Je vous laisse entièrement libre de prendre le grand ou le petit format pour les *Nuits d'Eté*, faites ce que vous jugerez le plus avantageux. Mais n'oubliez pas de m'envoyer une épreuve déjà corrigée. Il ne sera pas nécessaire d'y joindre le manuscrit dont j'ai ici une copie.

Recevez, mon cher Monsieur, l'assurance des sentiments distingués de votre tout dévoué

Paris, 14 avril 1856 Hector Berlioz
19 rue de Boursault

3.

Rue Vintimille No. 17
Paris 23 mai

Mon cher Monsieur

J'ai reçu votre lettre et la musique que vous avez bien voulu m'envoyer. C'est admirablement gravé et imprimé. St. Heller vous écrira dans quelque temps. Je n'ai point de nouvelles de Cornelius[1] à qui j'ai fait demander dernièrement s'il avait fini sa traduction. S'il vous fait attendre encore, il faut le prévenir que vous vous verrez obligé de confier ce travail à un autre.

[1] Peter Cornelius (1824—1874) lernte 1853 in Weimar Berlioz kennen, für welchen er hernach die Texte zu *Benvenuto Cellini*, *L'Enfance du Christ*, *Lelio*, *Les Nuits d'Eté* und *La Captive* verdeutschte.

Je ne quitterai Paris que vers le 15 ou le 20 août pour aller diriger un Festival à Bade.[1] Mais envoyez toujours vos épreuves à Paris, c'est plus sûr.

Je ne me suis pas encore occuppé de la partition de piano de *Romeo et Juliette*. Je ne savais pas si vous étiez décidé à en faire l'édition. Si vous y êtes décidé, veuillez me le faire savoir; c'est un long travail pour moi et vous concevez que je ne puis l'entreprendre dans le doute.

Etes-vous de mon avis de l'arranger en trio pour piano violon et basse? avec les voix en outre? C'est le seul moyen de faire quelque chose de bien, du moins pour un grand nombre de morceaux impossibles pour piano seul.

Je pense au sujet des *Nuits d'Eté* qu'il faut les publier en recueil et en morceaux détachés. C'est ainsi qu'a fait ici Richaut[2] pour l'edition de piano. Il suffit de faire des titres à part pour les morceaux détachés et un titre collectif pour la collection. Cependant il serait peut-être mieux de ne pas vendre séparées les partitions d'orchestre.

Pressez Cornelius, qui est d'une lenteur désespérante.

Votre tout dévoué

H. Berlioz

4.

Mon cher Monsieur,

Puisque ce n'est pas l'usage de mettre des lettres majuscules au commencement des vers, ne les mettez pas. Il ne sera pas nécessaire de faire graver un second titre français; il suffira que vous mettiez le nom de l'ouvrage en deux langues

[1] Baden-Baden, wo Berlioz öfters zur Direktion von Musikfesten eingeladen war und u. a. 1862 seine komische Oper *Béatrice et Bénédict* uraufgeführt wurde.

[2] Bedeutender Pariser Musikverlag, seit 1805, nunmehr in den Händen zweier Söhne des Begründers Charles Simon R.

Les Nuits d'Eté

et le même titre en allemand. Le jour du concert de Bade est fixé maintenant, c'est le 16 août. Ce sera une sorte de concert historique. Si vous y venez, nous parlerons de notre projet sur *Romeo et Juliette.*

Votre tout dévoué

Hector Berlioz

P.S. Je pars le 18 de ce mois pour Plombières, mais adressez toujours à Paris 17 rue Vintimille ce que vous aurez à m'envoyer.

5.

Mon cher Monsieur,

Je viens seulement hier soir de recevoir le paquet d'épreuves que vous m'avez envoyé. Je vais me mettre à corriger cela avec soin et je vous l'enverrai à Leipzig chez M. Frédéric Hofmeister.[1] Mais d'après le temps que met le chemin de fer à porter les paquets, je doute que vous soyez encore à Leipzig quand mon envoi y arrivera. Veuillez donner vos ordres en conséquence chez M. Hoffmeister. C'est admirablement gravé; je n'ai jamais rien vu d'aussi beau.

Le programme du concert de Bade qui aura lieu vers le commencement d'août, n'est pas encore fixé. Il se composera de morceaux de divers auteurs et je ne sais pas encore ce que j'y donnerai pour ma part. Je n'ai pas de logement arrêté d'avance, mais vous pourrez toujours savoir mon adresse chez M. Benazet,[2] le directeur des jeux.

---

[1] Musikverleger in Leipzig, späterer Inhaber der Firma Albert Röthing.

[2] Eduard Benazet, der Pächter der Spielsäle in Baden-Baden, benannt „König von Baden", Organisator sensationeller Musikfeste.

Je me range à votre opinion relativement à *Romeo et Juliette*, et je l'arrangerai pour piano (sans violon ni basse) tantôt à deux mains, tantôt à 4 mains.

J'ai besoin de savoir ce que me coûtera la copie des parties vocales avec texte allemand et français. Je vous le dirai quand mon copiste en aura fait le compte. Mais il me sera impossible de me mettre en ce moment à ce travail à cause d'un autre ouvrage immense que j'ai entrepris.

En attendant que j'aie le plaisir de vous voir à Bade vers le 5 ou le 6 août, je vous envoie mes sincères remercîments et mes compliments empressés.

Votre tout dévoué

H. Berlioz

P.S. Vous savez sans doute que je viens d'être nommé membre l'Institut (académie des beaux arts.)[1]

de 17 Rue Vintimille
28 Juin[2]

6.

Mon cher Monsieur,

Je serai très heureux d'avoir une édition allemande de l'ouverture du *Roi Lear*, si elle est aussi soignée que celle des *Nuits d'Eté*. Mais je ne puis recevoir, ni maintenant ni jamais, aucuns honoraires pour cet ouvrage. Il est publié en France depuis longtemps, et aucun éditeur allemand ne l'ayant publié à la même époque que l'éditeur français, ni même plus tard, il est propriété publique en Allemagne; et vous n'avez besoin ni de mon autorisation ni de celle de Richaut.

---

[1] Der Erfolg des *Tedeums* hatte B. endlich diese Ehre verschafft.
[2] 1856.

Si vous gravez cette partition, ne manquez pas de me faire envoyer la dernière épreuve. La dédicace doit rester la même que pour l'édition française.

L'édition du *Cinq Mai* avec paroles allemandes et piano sera dans le même cas que l'ouverture, et toutes mes œuvres sans *exception* peuvent être regravées en Allemagne sans autorisation des éditeurs français, à l'exception de l'opéra *Benvenuto Cellini* qui est maintenant la propriété de Littolff, à Brunswick.

Vous ne me parlez pas de l'édition de la partition de piano avec texte allemand de *Romeo et Juliette*. J'ai déjà fait copier les parties vocales au dessus des lignes où devra se trouver le piano. Que faut-il faire? êtes-vous décidé à cet égard? Pour ce travail je vous demanderai seulement l'indemnité du temps que me prendra l'arrangement pour le piano et mes déboursés.

J'ai payé 35 fr. à mon copiste pour les parties vocales, j'aurai à payer encore une vingtaine de francs pour le copiste allemand qui mettra et arrangera les paroles allemandes. Il me faudra un mois de travail pour arranger la partition à 4 mains pour le piano; je m'en rapporte à vous pour l'estimation de ce que cela vaudra.

En attendant de vos nouvelles, croyez-moi, mon cher Monsieur, votre tout dévoué

Paris 8 Sept. H. Berlioz
17 Rue Vintimille

P.S. La dédicace du *Cinq Mai* doit aussi rester la même que dans l'édition française.

Avez-vous fait corriger les petites fautes des *Nuits d'Eté*?

Si vous vous décidez plus tard à publier mes symphonies, vous n'aurez toujours rien à me payer, ni aucune permission à obtenir, je vous le répète. Seulement Richaut va graver prochainement la grande partition de *Lelio* (Monodrame lyrique) suite de la *Symphonie Fantastique*, avec texte français et allemand. Je

verrai notre traité, si vous voulez le graver et je vous ferai savoir ce qu'il y aura à faire pour vous réserver à vous seul la propriété de cette œuvre en Allemagne. Le final de *Lelio* est une grande fantaisie pour orchestre et chœur sur la *Tempête* de Shakespeare, qui peut se vendre séparément et s'exécuter au concert comme une ouverture. C'est d'un effet très brillant.

H. B.

P.S. Donnez-moi aussi des nouvelles de votre projet de concert en Argovie où doivent être entendus mes ouvrages.

7.

Mon cher Monsieur Biedermann,

L'ouverture du *Roi Lear* est dans la même catégorie que les *Nuits d'Eté* relativement à sa publication en Allemagne; ces deux ouvrages ont d'abord été publiés par moi; et six ans après leur publication j'en ai cédé la propriété à M. Richaut sans rien stipuler pour l'Allemagne. Mais, je vous le répète, aucun éditeur allemand n'ayant publié ces ouvrages, ni aucun autre des miens, à l'époque de leur publication en France, ils sont tombés dans le domaine public en Allemagne et vous pouvez sans crainte les publier. Si les lois sont changées maintenant, elles ne peuvent avoir d'effet rétroactif et faire que des propriétés anciennes et publiques deviennent propriétés particulières de qui que ce soit.

Schlesinger[1] de Berlin a parfaitement usé de ce droit pour publier mon traité d'instrumentation, la *Captive*, l'ouverture du *Carnaval Romain*, *l'Invitation à la Valse* etc.

[1] Adolf Martin Schlesinger begründete 1810 die „Schlesingersche Buch- und Musikalienhandlung", 1851 übernommen von seinem Sohn Heinrich und 1864 an Lienau verkauft. Der älteste Sohn, Maurice Schlesinger, gründete 1834 in Paris einen Musikverlag, für den Wagner in seiner schlimmen Pariser Zeit als Arrangeur arbeitete. 1864 ging dieses Haus an den in Brief 1 und 8 erwähnten Louis Brandus über.

Il est convenu que dès que j'aurai un peu plus de liberté, je me mettrai à l'arrangement de Romeo et Juliette. On travaille en ce moment à y mettre le texte allemand.

J'accepte les cent francs que vous m'offrez pour cela, quoique les frais de copie et ceux du correcteur du texte allemand dépassent la moitié de cette somme.

Tout à vous

mille amitiés

30 Sept. 1856 H. Berlioz

8.

Mon cher Monsieur Biedermann,

J'ai seulement reçu hier le paquet de musique que vous avez bien voulu m'envoyer. Avez-vous quelque correspondant ici à qui je puisse remettre les 40 fr. que je vous dois? Il est difficile d'envoyer en Suisse une si petite somme; nous n'avons pas de billets d'une valeur moindre que cent francs qu'on puisse mettre dans une lettre.

Ou bien voulez-vous retenir les 40 fr. sur les quatre cent convenus pour le prix de la partition de piano de *Romeo et Juliette?* Je vous envoie ci-incluse la cession de propriété de cet ouvrage (partition de piano) pour l'Allemagne et la Suisse.

Brandus[1] était absent et n'a pu me donner qu'hier l'autorisation dont j'avais besoin.

Quant à celle que vous demandez pour le *Cinq Mai,* je ne l'ai pas réclamée de Richaut, sûr que je suis d'être refusé. Vous concevez que Richaut, étant propriétaire de cette cantate avec texte allemand, ne puisse consentir à ce qu'on en publie une autre en Allemagne.

[1] Siehe Anmerkung zu Brief 7.

L'ouverture du *Corsaire* est très bien éditée et parfaitement arrangée par Mr. De Bulow; faites-lui mille compliments de ma part à ce sujet, si vous savez où il est.

En attendant de vos nouvelles, je vous réitère l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Votre tout dévoué

Paris, 4 Rue de Calais H. Berlioz
21 mars 1857

9.

Mon cher Monsieur Biedermann,

Lubeck[1] devrait avoir déjà fini la partition de piano de *Romeo et Juliette*, et il l'a à peine commencée. J'ai voulu la lui retirer, mais il m'a prié avec les plus vives instances de lui laisser faire ce travail pour lequel il demande trois mois.

Je lui ai dit que je vous écrirais à ce sujet. Voyez donc si vous voulez consentir à ce retard. Si vous y consentez, ayez la bonté de m'écrire une lettre où vous admettrez comme dernier terme de rigueur pour avoir le manuscrit le 10 mai. Et exprimez très vivement la contrarieté que ce retard vous cause. Je lui montrerai votre lettre, et peut-être cela le fera-t-il travailler davantage.

Lubeck a beaucoup d'élèves, il joue en ce moment dans une grande quantité de concerts; c'est son excuse.

En attendant de vos nouvelles, je vous renouvelle l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Votre tout dévoué

Paris, 4 Rue de Calais H. Berlioz
13 Février 1857

[1] Ernst Lübeck (1829 Haag — 1876 Paris), Sohn des ausgezeichneten holländischen Dirigenten Joh. Heinrich Lübeck, ließ sich 1855 als Pianist in Paris nieder.

10.

Paris, Février 1857
4 Rue de Calais

Mon cher Monsieur Biedermann,

Mr Lubeck, à qui j'ai montré votre lettre, s'engage formellement à vous livrer la partition de piano de *Romeo et Juliette* dans la 1re quinzaine de Mai. Je ne pense pas qu'il nous manque de parole. Il est extrêmement occupé maintenant; il joue dans une foule de concerts; son talent est des plus magnifiques.

Oui, certes! La dédicace doit rester à Paganini. Ne changez rien au titre. De même pour le *Cinq Mai*; laissez le titre tel qu'il est.

Si vous croyez nécessaire de faire simplifier un peu la main droite du piano de la 1ère page, faites-le ainsi:

en ôtant les doubles notes, mais c'est tout ce qu'on peut faire. Encore ce passage n'est pas très difficile.

Mme Falconi[1] vient de chanter *Le Spectre de la Rose* à La Haye. En outre le Ténor allemand Reichardt, qui est ici en ce moment, va chanter *l'Absence* et *le Cimetière*; il les étudie avec amour.

On me demande 4 exemplaires des *Nuits d'Eté* avec Piano et 4 exemplaires en grande partition. Veuillez me les faire envoyer le plus tôt possible et me dire dans votre prochaine lettre ce que je vous devrai pour cela. Je vous l'enverrai immédiatement. Je serais bien aise de recevoir en même temps l'ouverture du *Corsaire* si elle est imprimée.

[1] Anna Bockholz-Falconi (1820 Frankfurt a. M. — 1879 Paris), gefeierte Mezzo-Sopranistin, seit 1856 in Paris niedergelassen.

Veuillez faire revoir à quelqu'un d'habile la traduction allemande du *Cinq Mai* dans le cas où il y aurait quelques mots à changer ou quelque faute de prosodie à corriger.

Mille amitiés dévouées. Veuillez me rappeler en souvenir de Mme et de Melle Biedermann.

H. Berlioz

Je soussigné déclare céder à Monsieur Rieter-Biedermann, éditeur de musique à Winterthur (Suisse), la propriété pour l'Allemagne de ma cantate *(Le 5 Mai)* en grande partition et avec accompagnement du Piano.

Hector Berlioz

Paris 20 Février 1857

11.

Mon cher Monsieur Biedermann,

Lubeck m'a encore une fois manqué de parole; il n'avait rien fait au commencement de ce mois. Je crois qu'il avait peur de ne pouvoir se tirer à son avantage de ce travail difficile. Je le lui ai donc retiré et l'ai confié au jeune Théodore Ritter[1] qui est un compositeur distingué et un grand pianiste, malgré son extrême jeunesse. Il était en Allemagne à l'époque où je m'adressai à Lubeck, sans quoi je n'eusse pas hésité à lui confier cet ouvrage. Il travaille beaucoup et me soumet tout ce qu'il écrit. Cela sera bien fait, facile, et à deux mains. Je pourrai sans doute vous envoyer le manuscrit bien revu et corrigé vers le 20 au 22 août, à mon retour de Bade, car je vais encore cette année diriger le concert de Bade, qui aura lieu le 18 Août. Je partirai d'ici pour Plombières le 15 juillet et je ne pourrai en conséquence avoir le plaisir de vous voir à Paris. Mais ne viendriez-vous pas à Bade?

[1] Théodore Bennet, genannt Ritter (1841—1886 Paris), damals erst 16jährig, Liszt-Schüler, tüchtiger Pianist.

J'ai beaucoup à vous dire au sujet de nos publications. Une circonstance se présentera peut-être l'an prochain qui pourrait en faciliter beaucoup la vente pour l'Amérique. Nous en causerons. Vous avez sans doute appris la petite cabale qui s'est organisée à Aix la Chapelle dernièrement contre mon *Enfance du Christ* par les gens d'Aix et de Cologne, irrités que Liszt leur eût imposé cet ouvrage. Cela est bien misérable. Mais Liszt a eu bien tort d'exiger que mon ouvrage fût dans le programme, malgré l'instante prière que je lui avais adressée de ne pas le présenter. J'espère que cette imprudence ne sera plus commise à l'avenir.

Venez donc à Bade.

Votre tout dévoué

4 Rue de Calais H. B.
Paris, 14 Juin 1857

12.

Dimanche 5 octobre (1857)

Mon cher Monsieur Biedermann,

Je reçois avec beaucoup de plaisir votre rectification relative à *Romeo et Juliette*. Nous sommes de plus en plus d'accord. Laissez la dédicace de l'ouverture du *Corsaire* telle qu'elle est:

à Mon ami Davison

Je ne sais si vous avez pu faire parvenir son exemplaire des *Nuits d'Eté* à Mlle. Falconi; elle n'est plus à Gotha, elle chantait dernièrement à Hombourg, à Spa, je ne sais où.

Votre bien dévoué

H. Berlioz

13.

Mon cher Monsieur Rieter,

Je ne reçois pas de nouvelles de notre *Roméo et Juliette;* soyez assez bon pour m'écrire quelques mots à ce sujet. La gravure doit en être très avancée, si elle n'est pas finie. Peut-être ne voulez-vous m'envoyer qu'une épreuve déjà bien corrigée; en ce cas vous avez raison. J'aime mieux d'attendre encore. Moi aussi, j'ai été longtemps malade. Je commence à aller mieux. J'ai complètement terminé les quatre premiers actes de mon énorme opéra,[1] je vais commencer le cinquième.

Je vous serre la main.

Votre tout dévoué

4 Rue de Calais H. B.
11 Décembre 1857

14.

Mon cher Monsieur Rieter,

Je vous remercie de m'avoir annoncé que *Roméo et Juliette* est à la gravure; je suis persuadé que ce que vous avez décidé pour le genre de notes et la grosseur du texte est très bien. Je compte donner les 4 premières parties de cet ouvrage au concert de Bade (le 3 Septembre prochain). Il serait donc très important que la partition de piano fût publiée à cette époque, elle me sera en outre bien utile pour l'étude des chœurs. Faites votre possible pour en hâter l'achèvement, et n'oubliez pas de m'envoyer une dernière épreuve bien corrigée avant de faire imprimer.

Nous verrons-nous à Bade cet été?

Mille compliments empressés.

Paris, 24 Mars 1858 H. B.

[1] Es handelt sich um die „Trojaner", deren erste Idee ins Jahr 1851 zurückreicht. Die Partitur gelangte im April 1858 zum Abschluß.

15.

Mon cher Monsieur,

Le temps s'écoule et je ne vois pas arriver d'épreuves de notre Symphonie.[1] Je vais pourtant en avoir bien besoin à Bade au commencement d'août. Veuillez, je vous prie, me faire savoir où en est le travail de la gravure.

Nous avons exécuté dimanche dernier au Conservatoire, au concert de Litolff que je dirigeais, le No. 2 *la Fête chez Capulet.*[2] Le succès a été foudroyant, comme l'exécution. Je ne me souviens pas d'avoir vu un effet pareil. J'aurais bien voulu vous savoir dans la salle.

Votre tout dévoué

Paris, 15 Mai 1858 H. B.

16.

Mon cher Monsieur Rieter,

Le paquet d'épreuves que je vous ai annoncé de Bade vient de partir, expédié à Winterthur par la maison Brandus. Vous trouverez que le passage du solo de contralto dans les strophes n'a pas été corrigé. Sans doute le correcteur aura été de mon avis, c'est-à-dire que la faute de prosodie

in dem Him - mel

est trop légère pour motiver le changement de la musique. En conséquence laissez le passage tel qu'il est.

[1] *Romeo et Juliette.*

[2] Der ouvertürenartige II. Hauptteil der dramatischen Chorsymphonie „Romeo et Juliette".

Quand vous aurez tout revu encore une fois, faites imprimer et envoyez-moi le plus tôt possible les quelques exemplaires que vous me destinez. Je tâcherais de faire écrire ici dans la Gazette musicale un article sérieux sur votre édition.

Mille amitiés dévouées.

6 Septembre 1858 H. B.

17.

Mon cher Monsieur Biedermann,

Je ne reçois pas de nouvelles de notre Symphonie de *Roméo*. Tout doit pourtant être corrigé maintenant. Quand pourrez-vous m'en envoyer quelques exemplaires? Si vous pouviez m'en envoyer aussi pour plusieurs rédacteurs de nos journaux, j'en ferais parler par la presse de Paris.

Ecrivez-moi quelques lignes.

Votre tout dévoué

Paris, 12 Octobre 1858 H. B.

18.

Mon cher Monsieur Biedermann,

Les exemplaires de ma Symphonie me sont enfin parvenus. C'est une édition admirable, je n'ai jamais vu quelque chose d'aussi parfait. Je n'y ai trouvé que 2 fautes (dont l'une est même insignifiante) mais je vous prie de les faire corriger. La plus grave se trouve page 98 à la 4me ligne (Soprani Montague) 2me mesure il faut ré et non *ut*. L'autre se trouve pag. 11 à la dernière accolade du Chœur, il faut une double croche aux soprani et aux ténors (1re mesure)

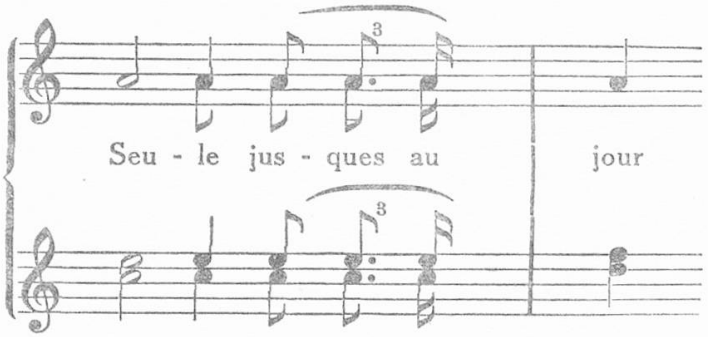

Je suis encore engagé à Bade pour le mois d'Août prochain. Monsieur Benazet m'a redemandé *Roméo et Juliette.* Cette fois votre édition sera prête et il ne faudra pas manquer l'occasion de la mettre en avant auprès des amateurs Pianistes qui se trouveront à Bade.

Je vous renouvelle mes remercîments et l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Votre tout dévoué

Paris, 1er Janvier 1859 H. B.

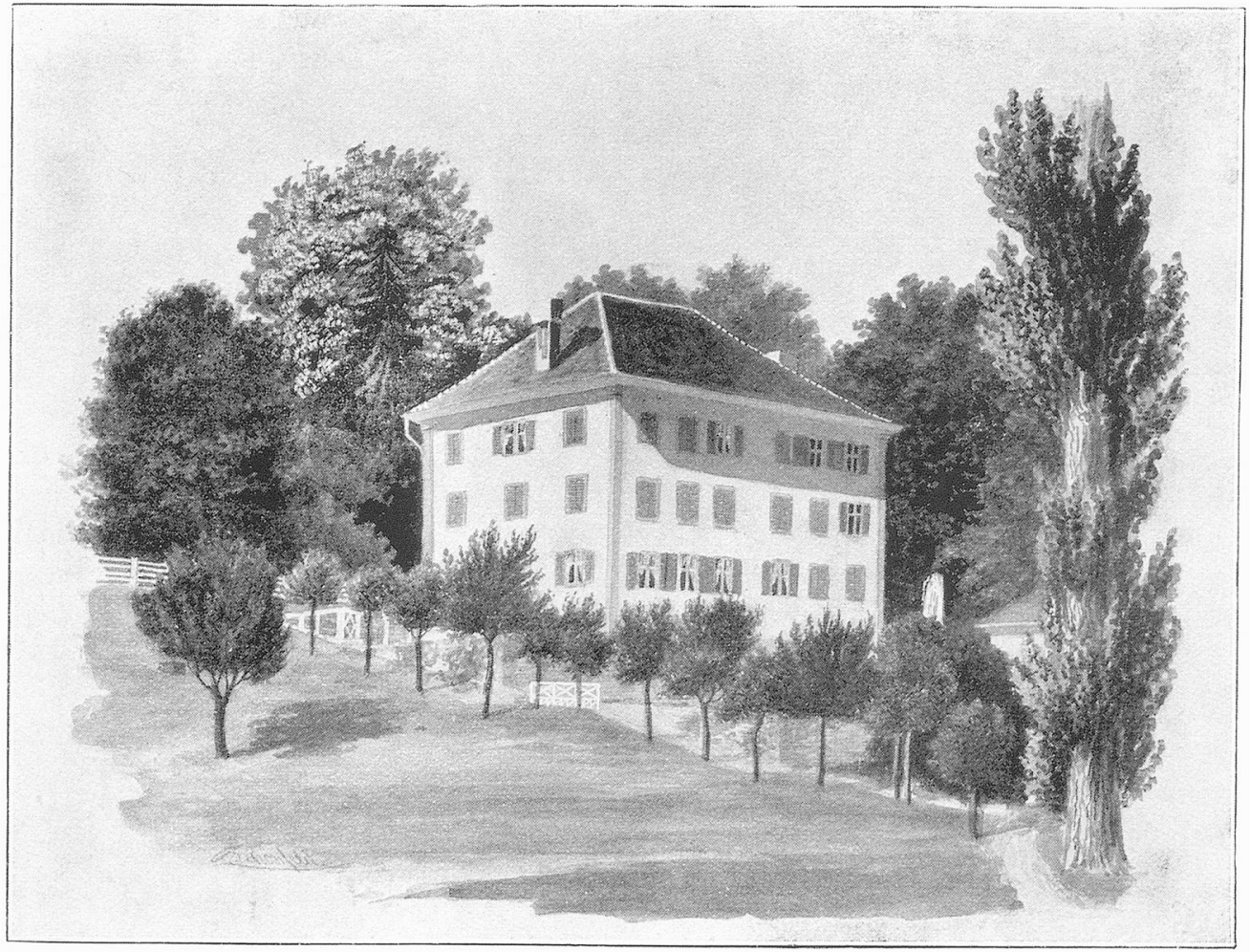

Der „Schanzengarten“ in Winterthur, Rieter-Biedermanns Wohn- und Geschäftshaus.

(Das Parterrezimmer nächst dem Springbrunnen beherbergte jeweilen Brahms.)